



CHAMPIONNAT INDIVIDUEL & PAR ÉQUIPES

1^{ère} SÉRIE **DAMES & MESSIEURS**

SAMEDI 21 MARS 2026

au Golf de la Valdaine

REGLEMENT 2026

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue AURA.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.
Les règles locales permanentes ffgolf s'appliquent.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnats ouverts aux : Joueuses et joueurs amateurs licenciés à la ffgolf et membres d'une AS de Club ou de golf d'entreprise, adhérente au Comité de Golf DA (Drôme Ardèche). Licence de l'année en cours active.

- Les capitaines sont tenus de vérifier que chaque équipière/équipier est bien membre de l'AS, sous peine d'inéligibilité de la joueuse/du joueur.
- Les participants doivent avoir un certificat médical ou avoir rempli le questionnaire santé de l'année en cours enregistré à la date limite d'inscription.
- L'utilisation de voiturettes de golf par les joueurs ou cadets est interdite. Les demandes de dérogations éventuelles, doivent être faites au Comité Territorial de Golf Drôme Ardèche pour des joueurs ayant une invalidité avérée et reconnue officiellement (pièces justificatives obligatoires) et sous réserve de voiturettes disponibles au niveau du club organisateur.
- **L'Index pris en compte est celui figurant sur EXTRANET 15 jours avant la date de la compétition, (le 06 mars minuit).**
 - **Dames :** Index inférieur ou égal à 20.4
 - **Messieurs :** Index inférieur ou égal à 15.4

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 120 participants.

FORME DE JEU

Stroke play brut / 18 trous

- **Championnat individuel :** tous les inscrits participent au classement individuel.
- **Championnat par équipes**

Possibilité d'inscrire 2 équipes par AS

- **Dames :** chaque équipe est constituée de 3 joueuses, toutes membres de la même AS
- **Messieurs :** chaque équipe est constituée de 6 joueurs, tous membres de la même AS

Le nombre total de participants en équipes, par AS est donc limité à 6 joueuses et 12 joueurs.

Les AS qui n'auraient pas la possibilité de constituer une équipe pourront inscrire des joueurs ou joueuses qui participeront au classement individuel.

Les AS qui souhaiteraient inscrire en sus de leurs équipes des joueurs/ses en individuel pourront le faire sous réserve d'un nombre total de participants compatible avec le bon déroulement de la compétition.

DÉPARTS

Marques de départs

- Dames – marques bleues
- Messieurs – marques blanches

Départs

Départs **par ordre décroissant des index**. Le club organisateur communiquera les horaires de départ au plus tôt 48h avant le début de l'épreuve ou au plus tard à midi la veille de la compétition, au Comité de Golf Drôme Ardèche comite.golf.da.competitions@gmail.com et à toutes les AS participantes.

CLASSEMENT

Championnat individuel

En cas d'égalité le classement est établi en utilisant le départage sur les 18, 9, 6, 3 et le dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant (selon RMS)

Championnat par équipes - Le classement est établi en additionnant :

- Dames – les 2 meilleurs scores de chaque équipe
- Messieurs – les 5 meilleurs scores de chaque équipe

En cas d'égalité le départage se fera sur la carte non prise en compte puis sur le meilleur score, puis sur le deuxième meilleur score, puis sur le troisième meilleur score, etc.

Le club organisateur transmettra dès la fin de la rencontre les résultats au Comité de golf D.A. comite.golf.da.competitions@gmail.com

Interruption de jeu

Si le jeu est interrompu avant la fin de la rencontre, seront pris en compte les résultats sur 15, 12 ou 9 trous terminés par l'ensemble des participants d'une série. Si 9 trous n'ont pas été joués, la rencontre sera annulée ou reportée.

ENGAGEMENT

Date limite d'inscription – LUNDI 16 MARS minuit

Chaque AS fera parvenir la fiche d'inscription **nominative** des équipes et/ou des joueuses et joueurs individuels (disponible sur le site du Comité) par mail au club organisateur golf@domainedelavaldaine.com et au Comité de Golf Drôme-Ardèche comite.golf.da.competitions@gmail.com

Droits d'inscription

35 euros par joueuse et joueur adulte

Les jeunes jusqu'à U16 (moins de 17 ans dans l'année) sont invités

Les droits d'inscription seront envoyés par virement au Comité de Golf D.A. au plus tard à la date limite d'inscription.

Participation du Comité de Golf Drôme Ardèche

- Le Comité de Golf DA reversera au Club organisateur (contre facture) un montant de 30 € sur les droits d'inscription par joueur/se adulte inscrit.
- Le Comité fournira les trophées.

Obligations club organisateur

- Cocktail à la charge du club organisateur
- Organisation sportive : Voir cahier des charges sur le site internet du Comité de Golf DA

REMISE DES PRIX

Classement individuel – Le premier sera primé dans chaque série Dames et Messieurs.

Championnat par équipes – La première équipe sera primée dans chaque série Dames et Messieurs

Coupe remise en jeu chaque année (conservée par le vainqueur pendant une année).

Proclamation des résultats, cocktail et remise des trophées 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

- Le Président du Comité de Golf DA, ou son représentant,
- Le Président de l'AS du Club organisateur, ou son représentant,
- Le Directeur du club organisateur, ou son représentant.